ARGUMENTAIRE DES SOCIALISTES SIMPLIFICATION DU DROIT

Le principe selon lequel l'administration doit abroger tout acte illégal ou désuet existe déjà par l'intermédiaire de la jurisprudence. Une décision prise sur le fondement d'un acte illégal est annulée.

Confier la délivrance des actes notariés aux notaires revient à rendre payant des actes qui étaient gratuits et ne simplifie en rien les procédures. De plus, cela alourdit les conséquences négatives de la réforme de la carte judiciaire.

L'introduction de la visioconférence bouleverse la manière de rendre la justice et ne simplifie pas le droit.

Plusieurs amendements proviennent du groupe socialiste (simplification de la règlementation liée aux débits de boisson, des articles liés au code des collectivités territoriales.)

Beaucoup d'autres n'ont pas été retenus par les députés de la majorité. La loi a été adoptée dans la précipitation.